

# 8 mars

## Journée de lutte internationale pour le droit des Femmes

Depuis de nombreuses années, le 8 mars est devenu une sorte d'institution officielle appelée « Journée de la Femme ». Tout comme le 1er mai, certains médias, gouvernements et amiES du patronat veulent taire, édulcorer et gommer cette journée de lutte.

La légende veut que l'origine du 8 mars remonte à une manifestation d'ouvrières américaines du textile en 1857, événement qui n'a en réalité jamais eu lieu ! En revanche, l'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes qui agitèrent l'Europe au début du XXe siècle.

La création d'une Journée Internationale pour les droits des femmes est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

C'est une époque où les socialistes étaient ... réellement socialistes !

Le 8 mars 1917 des femmes manifestent en Russie notamment à Saint Petersburg. Les ouvrières réclament « du pain et la paix ». Il

n'est pas venu à l'idée d'un seul travailleur ou travailleuse que ce pourrait être « le premier jour de la Révolution » citera plus tard un révolutionnaire célèbre. Quatre jours plus tard, le tsar abdique et le gouvernement provisoire accorde le droit de vote aux Femmes.

Après 1945, la Journée Internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

La lutte pour les droits des femmes, ce n'est pas un jour par an, mais tous les jours qu'il faut la mener. Beaucoup de combats restent à gagner, que ce soit dans les pays où les femmes sont officiellement considérées comme une sous-espèce du genre humain, mariées de force, violées, battues ou voilées ; ou dans les pays comme la France, où l'avortement est menacé, où l'égalité salariale ou de carrière restent un mythe dans plusieurs secteurs...

Dans les crises, les femmes sont les premières victimes, les premières licenciées, les premières qui subissent les temps partiels imposés, les premières à être payées en dessous du SMIC.

Tout ce que les femmes ont obtenu pour leur émancipation, elles l'ont gagnées par la lutte. Le combat pour la liberté et l'émancipation des femmes fait partie intégrante de la lutte d'émancipation de toutes et tous les salariéEs ! Elle fait partie intégrante de notre militantisme à SUD.

### Le 8 mars reste d'actualité !

SUD Santé AP-HP dépose une alerte sociale pour demander des comptes sur l'application à l'AP-HP de la loi de 2014 relative à l'égalité.

Nous vous appelons aussi à participer aux manifestations qui auront lieu autour du 8 mars.



février 2015

SUD Santé AP-HP

Hôpital Paul Brousse - Pav J.J. Rousseau - 12-14, av. Paul Vaillant Couturier - 94 804 Villejuif Cedex  
tél : 01 45 59 35 01 / fax : 01 45 59 38 02 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / site : sudsanteaphp.fr  
Membre de l'Union syndicale Solidaires